

Adresse du directoire du département de l'Ain, lors de la séance du 28 thermidor an II (15 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du directoire du département de l'Ain, lors de la séance du 28 thermidor an II (15 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. pp. 85-86;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21906_t1_0085_0000_6

Fichier pdf généré le 05/11/2020

nation française pour les rois et, ce qui est le même, pour les crimes et les vices, et son amour pour la République et les vertus qui la caractérisent.

Nous avons juré la République ou la mort, une confiance aveugle en nos représentants. Notre serment ne sera pas vain et, avec des armes pareilles, on n'est jamais vaincu. Vive la République, vive la Convention !

GOUZ.

k

[*La sté popul. d'Ambérieux* (1), à la Conv.; *d'Ambérieux, 15 therm. II*] (2)

Représentant d'un peuple qui sera toujours libre, que votre infatigable surveillance continue toujours à sauver la chose publique ! Redoublés d'activité. Des monstres de l'humanité veulent sans cesse s'abreuver du sang de leurs semblables. Des traîtres — hé quoi, des traîtres ! — veulent toujours annéantir la cause du peuple, veulent faire couler le sang des patriotes et perdre la patrie. Mais déjà vous avez prévu aux maux qu'ils nous préparoient. Déjà vous avés mis hors de la loi la tête de tous ces conspirateurs. Nous espérons de votre zèle que les bras, soutient de ces têtes criminel, y seront mis à leur tour.

Brave peuple parisien, ta conduite dernière te donne de nouveaux droits à notre reconnaissance et resserre à jamais la douce fraternité qui unit tous les sorts.

Croyés, infatigables montagnards, que la société populaire d'Ambérieux restera inébranlablement attachée à la masse de la Convention : tel est le serment qu'elle vient de renouveler encore aujourd'hui. Croyés que le peuple connoît sa souveraineté et croyés aussi que le peuple saura faire tomber toutes les vengeances nationales sur la tête de tous ceux qui voudront lui usurper ses droits sacrés.

Infatigables hommes dévoués à la cause de la liberté, restés dans une permanente activité, frappés tous les traîtres. La chose publique vient de remporter une grande victoire. La chose publique ne peut être perdue que par des traîtres, et autant de fois on les démasque, représentants, autant de victoires ! Vive la République !

MERLIN (*membre du bureau*), BERTRAND (*présid.*), J. BONNET (*du bureau*), COMPAGNON (*membre du bureau*).

l

[*Les sans-culottes composant la sté popul. de Pont-de-Vaux* (3), à la Conv.; *s.d.*] (4)

Citoyens représentants,

Si la victoire est à l'ordre du jour dans nos armées, elle ne l'est pas moins à la Convention

(1) Ain.

(2) C 316, pl. 1267, p. 4. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 2 fruct.

(3) Ain.

(4) C 316, pl. 1267, p. 5. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 2 fruct.

nationale. Quel triomphe en effet pour la liberté que celui remporté par la masse pure des représentans dans les journées à jamais mémorables des 9, 10 et 11 thermidor ! Quel bonheur pour les Français ! La République est encore une fois sauvée et son salut est votre ouvrage, législateurs fidèles.

La perfide éloquence, l'astucieuse popularité, l'insolente audace, la feinte sévérité révolutionnaire, tous les crimes enfin des Robespierre, des Couthon, des Saint-Just, des Henriot, des Dumas sont venus en un jour échouer contre l'imposante et inébranlable fermeté de la Convention. Ils ont enfin trouvé leur juste récompense dans le trépas et dans l'opprobre, tous les factieux qui jusqu'à ce jour ont essayés de froisser la République car ils ne peuvent la détruire ! Qu'a produit contre elle la trahison de Dumouriez ? La fuite, le mépris du traître et des victoires à la patrie. Qu'a produit la conspiration d'Hébert ? La mort du conspirateur et de ses complices ! Qu'a produit l'infâme conjuration de Robespierre ? Le désespoir de nos ennemis, la mort du traître, la gloire de la Convention, l'affermissement de la République, le bonheur des Français.

Vous les déjouerez toutes, citoyens représentants, ces factions liberticides. Qu'ils tremblent, les imitateurs des Robespierre et des Hébert ! Vous les découvrirez tous. L'œil de la vertu est l'accusateur du crime.

Restez fermes à votre poste, citoyens représentants, et le peuple français n'a rien à redouter. C'est le vœu que renouvelle la société populaire de Pont-de-Vaux. Elle vous y invite en rendant hommage à la constance, au courage intrépide que vous avez montrés dans cette lutte audacieuse mais impuissante des factieux anéantis. Jamais vous ne parûtes plus grands, jamais vous ne fûtes plus dignes du peuple que vous représentez. Courage, représentants, les lâches conspirateurs n'emportent que son exécration, vous acquérez chaque jour de nouveaux droits à son amour.

Recevez aussi nos actions de grâce, généreux Parisiens dont le patriotisme a secondé les travaux de nos législateurs. Les sans-culottes de Pont-de-Vaux vous imiteront, ils surveilleront, ils démasqueront les traîtres et les conspirateurs, ils s'attacheront constamment à la Convention nationale. Ils cesseront plutôt de vivre que de souffrir qu'il lui soit porté la moindre atteinte. Vive la liberté, vive l'égalité, vive la Convention, vive la République ! Voilà notre prière, nos serments et nos vœux. S. et F. !

TERRAT (*secrét.*), SOTTON (*présid.*), MORTEL (*secrét.*), ANDRÉ.

m

[*Le directoire du départ^t de l'Ain à la Conv.; Bourg, 15 therm. II*] (1)

Représentans,

Vous venez encore une fois de bien mériter de la patrie en lançant la foudre nationale sur

(1) C 313, pl. 1251, p. 22. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 2 fruct.

des traîtres qui parlaient sans cesse de probité, de justice et de vertu, et qui n'employaient ce langage que pour devenir des seconds Cromwel. Quoi ! Ces scélérats avaient-ils pu oublier que l'idole de la nation est la liberté ? Qu'elle abhorre trop les tyrans pour laisser un seul jour leur audace impunie ? Représentans, gloire immortelle vous soit rendue ! C'est à votre énergie, à votre haine pour la tyrannie que le peuple doit son salut. Continuez à frapper sans pitié les conspirateurs, les intrigants, les ambitieux et les agitateurs, et comptez sur le zèle, le courage et l'amour des citoyens de ce département. Ils chérissent la révolution, bénissent vos glorieux et pénibles travaux et jurent entre vos mains de vivre ou mourir avec vous pour assurer le triomphe de la liberté et de l'égalité. Vive la République ! Vive la Convention !

MEURIEZ fils, FERREOL, GUILLON (*présid.*).

n

[*La sté popul. de la comm. de Lure* (1), à la *Conv.*; *Lure*, 20 therm. II] (2)

Citoyens représentans,

Déjà nous fûmes saisis d'indignation lorsque des mains parricides osèrent se lever contre la Convention nationale. Et chacun de nous a envié le sort du brave Geoffroy. Mais ce qui a mis le comble aux sentimens d'horreur dont nous sommes pénétrés, c'est d'avoir vu la scélérate la plus profonde se cacher sous le masque de la vertu la plus pure et du dévouement le plus sublime à la cause du peuple, pour méditer l'absurde projet de lui forger de nouvelles chaînes et tenter de poignarder ses vrais représentans.

Il n'est que votre énergie, braves républicains, qui ait pu égaler ce sentiment profond. La justice prompte et sévère des représentans du peuple nous a prouvée qu'elle était réellement à l'ordre du jour et qu'une nation qui pouvait compter sur une surveillance aussi active pourrait même se passer des victoires que nos héros remportent journellement sur les despotes et leurs vils satellites, pour assurer à jamais le triomphe de la loyauté des mœurs et de la liberté.

Restez donc à votre poste, braves et généreux républicains. Continuez à écraser tous les partis, à punir tous les traîtres, à détruire tous les ennemis de la liberté. Ce n'est qu'après avoir purgé l'humanité de tous les monstres qui la déshonorent, que vous pourrez et qu'il vous sera loisible de jouir du repos. Le monde entier vous contemple, et ce n'est qu'après lui avoir donné la paix et le bonheur que vous pourrez jouir de sa vénération. Telle est votre tâche, telle est votre récompense, vous saurez remplir l'une et mériter l'autre.

C. MARTELET (*secrét.*), DEMESY (*secrét.*)
et une signature (*du présid.*) illisible.

(1) Haute-Saône.

(2) C 316, pl. 1267, p. 6. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 3 fruct. (suppl^l).

o

[*La sté popul. et montagnarde de Tours* (1), à la *Conv.*; *Tours*, 23 therm. II] (2)

Représentans du peuple,

Le nouveau Cromwel ne pouvoit espérer de régner qu'en substituant la terreur à la justice, qu'en mettant le crime à la place de la vertu. Pour assouvir son ambition il lui falloit comprimer la liberté en empoisonnant toutes les sources de l'opinion publique. Trop longtems ce tyran a abusé d'une réputation usurpée. Trop longtems il en a imposé à toute la France par une criminele audace.

C'est sous la verge despotique de ce scélérat que le peuple a vu changer sur tous les points de la République ces administrations. Les choix pouvoient-ils être bien purs lorsque la voix des patriotes étoit étouffée ? L'influence funeste du Catilina moderne n'a-t-elle pas fait entrer dans les divers fonctions publiques des hommes corrompus ou susceptible de l'être, après en avoir écarté les vrais patriotes, les hommes de 1789, ces colonnes inébranlables de la révolution, enfin ces hommes courageux dont il craignoit que l'énergie renversât ses projets populicides ?

Représentant, nous sommes fondés à concevoir ces craintes, mais l'énergie avec laquelle vous avez reconquis la liberté en abattant le tyran et ses satellites, assure pour jamais au peuple l'intégrité de ses droits. Vous avez régénéré le gouvernement. Eh bien, ce n'est pas assez. Il faut en retremper tous les rouages. Décrêtez la régénération de toutes les administrations de la République. Cette opération salutaire peut s'effectuer sans aucune secousse dangereuse. Vous la confierez à des hommes purs et vous trouverez dans votre sagesse ainsi que dans votre attachement invariable aux principes un mode d'épuration qui consilie les droits inaliénables du peuple dans le choix de ses magistrats avec le gouvernement révolutionnaire, qui ne doit cesser qu'avec l'annéantissement de tous les ennemis de la liberté et de l'égalité.

Mandataires du peuple, encore une fois vous aurez bien mérité de la patrie.

LANNIER-ESTIVAL (*ex-présid.*), BENEVENT (*secrét.*),
DERRÉ (*secrét.-expéditeur*) (3).

p

[*La sté popul. de Lauzerte* (4), à la *Conv.*; *s.d.*] (5)

Citoyens représentans,

Nous avons appris en même tems l'infâme trahison et la juste punition de Robespierre et

(1) Indre-et-Loire.

(2) C 316, pl. 1267, p. 7. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 3 fruct. (suppl^l).

(3) En mention marginale : renvoi au comité de salut public.

(4) Lot.

(5) C 316, pl. 1267, p. 8. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 3 fruct. (suppl^l).